

La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1061 - janvier 2006

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ

page 2 **Quels vœux choisir ?**

MARIE-LOUISE et JEAN-PIERRE, devant tant de choses qui vont mal, tant d'irresponsabilités de la part des responsables, ont bien du mal à choisir parmi tous les vœux imaginables.

page 3 **Vers un revenu garanti**

JEAN-PIERRE MON constate que si l'allocation universelle a meilleure presse à l'étranger, quelques idées originales viennent cependant d'apparaître en France.

page 6 **Assumer l'avenir...**

GÉRARD-HENRI BRISSÉ a retrouvé dans ses archives une interview qu'il donna à FR3 il y a vingt ans. Sa critique et ses propositions d'alors n'ont rien perdu de leur actualité.

page 5 **Lettre à Jean Ziegler**

PAUL VINCENT dénonce l'exploitation des étudiantes dans les centres d'appel.

• RÉFLEXIONS

page 4 **Une monnaie de consommation ??**

HENRI MULLER enfonce encore une fois le clou sur cette proposition.

pages 8 **Je positive !!**

Reprenant ce mot employé récemment à propos de la colonisation, PAUL VINCENT rappelle que certains ont loué aussi le rôle "positif" de la guerre et de l'occupation.

• DOSSIER : LE COLLOQUE DE MULHOUSE

page 9-11 **"Monnaies et solidarités"**

Survol des thèmes abordés et des idées exprimées et intervention de M-L DUBOIN.

page 12 **Le charlot qui passe**

ROGER WINTERHALTER retrouve la vérité d'aujourd'hui dans une histoire vieille de 2000 ans.

• TRIBUNE LIBRE :

pages 13-15 **Courrier des lecteurs.**



M 01669 - 1061 - F: 2,20 €





Quels vœux choisir ?

Cette année a été marquée en France par le rejet massif des électeurs, suivi de peu par celui des Néerlandais, du projet de constitution européenne que des "élites" avaient préparé pour eux. En choisissant la voie démocratique du référendum, le Président de la République ne s'attendait certainement pas à ce désaveu, pas plus que les Parlementaires qui, à plus de 90%, l'avaient solennellement adopté. C'est donc la question de leur représentativité qui se posait, mais les médias préférèrent parler du «*résultat catastrophique de ce référendum*». Et les technocrates de l'Union européenne ont continué comme s'il ne s'était rien passé, ils préparent même son élargissement sans avoir rien réglé. L'Autriche espère remettre le projet sur les rails avant la fin de sa présidence, en juin prochain. Et la démocratie dans tout ça ?

*

Bien qu'en novembre l'abbé Pierre ait "fêté" ses cinquante ans de lutte en faveur des sans-logis, ces derniers sont de plus en plus nombreux. La nouveauté est que les équipes de Médecins du monde distribuent des tentes aux sans-abri. Les Restaurants du cœur ont lancé leur vingt et unième campagne, bien que, selon leur créateur, Coluche, ils n'avaient pas vocation à durer. La nouveauté est que la population à qui ils viennent en aide s'est grossie de salariés, employés à temps partiel ou titulaires de contrats à durée déterminée...

Et la Croix Rouge vient de fermer des dispensaires en Seine Saint-Denis, faute de moyens.

De toute évidence, une véritable politique publique de solidarité fait défaut.

Mais les responsables répondent qu'il n'y a pas d'argent pour cela... au moment-même où un hebdomadaire révèle la rémunération moyenne des dirigeants des entreprises du "CAC 40" en 2004 : 5,6 millions d'euros, soit 15.000 euros par jour ou 3,66 siècles au smic, le pompon revenant au patron de l'Oréal, il a gagné 4 fois plus. Quand l'un d'entre eux, Claude Bébéar, ose déclarer : «*les grands patrons ne sont jamais trop payés*» on comprend qu'il vit dans un monde à part. Que leurs conseillers, tel Alain Minc, défendent son point de vue, c'est logique, ils en profitent. Mais en entendant un de nos amis, simple ingénieur, défendre pareille disproportion éhontée, nous nous sommes surpris à désespérer du bon sens de nos concitoyens... !

*

On a appris en novembre qu'il est habituel que des voitures soient brûlées la nuit en France et que leur nombre est en moyenne de 90. On vient de nous dire que tout est rentré dans l'ordre puisqu'il n'y a eu "que" 425 voitures brûlées au réveillon, seulement une centaine de plus que l'an dernier. Cela revient à affirmer que le Ministre responsable aurait tout résolu avec son "karcher"...

Nous ne le croyons pas et nous ne sommes pas les seuls. Mais il semble, par contre, que personne ne doute des compétences de son collègue des Finances, car à la mi-décembre, les médias ont annoncé une découverte en parlant de "l'explosion" de la dette publique. «*La dette s'élève à*

17.200 euros par Français, soit au total 1.067 milliards d'euros titrait *Le Nouvel Observateur*, «*La France en faillite*» titrait *Le Monde*, etc. Mais le plus étonnant, le plus suffoquant, affligeant, voire révoltant, n'est-ce pas que le Ministre de l'Économie et des Finances ose demander un rapport sur les finances qu'il gère depuis des mois et avec l'aide de tout un personnel trié sur le volet ? N'est-ce pas précisément leur affaire ? Comment peut-on trouver normal qu'un Ministre des Finances demande à un banquier de former une commission pour évaluer le montant de la Dette et lui dire ce qu'il doit faire ? Comment un Ministre des Finances peut-il faire mine d'en découvrir le résultat par cet intermédiaire ? Sait-il comment on traite un père de famille qui s'est "surendetté" pour assurer l'ordinaire ? Se peut-il qu'un Ministre des Finances ne sache pas le montant de la dette du pays, alors que tous les lecteurs de *La Grande Relève* en sont conscients depuis longtemps ?

Tout en s'inquiétant, mais un peu tard, les journalistes qui font l'opinion auraient dû se demander ce que cachent la création de cette commission et la publication de son rapport. Or cette publication a déclenché le délire des journalistes économiques, et l'un d'eux, Pascal Gobry, souligne ... le poids de la retraite des fonctionnaires pour estimer, lui, la dette à près de 3.000 milliards, soit 200% du PIB du pays. Du coup, le Premier ministre promet de diminuer la dépense publique ... mais en 2007, car en 2006 «*il est nécessaire de créer toutes les conditions pour le développement de la croissance*». On peut imaginer la suite : la rigueur, bien sûr, alors que des allègements des impôts les plus élevés ont déjà été décidés pour cette année.

Le PS s'est contenté d'émettre quelques bémols, tels que : «*la baisse de la dette publique est possible [...] à condition de se doter d'une politique économique et sociale tournée vers une politique de croissance et de créations d'emplois*» (Éric Besson, secrétaire national à l'économie et la fiscalité).

Mais aucun journaliste ou économiste ne s'est demandé à qui profite la dette, personne n'a mis en cause les mécanismes de la création monétaire ex-nihilo par les banques privées et tout le monde trouve inévitable que l'État ait à leur verser une rente...

*

Ne nous contentons donc pas de souhaiter «*Bonne année, bonne santé, surtout!*» à nos lecteurs, en songeant à l'état des services médicaux publics. Allons plus loin. Nous sentant emportés dans un tel engrenage par des "responsables" qui paraissent marcher sur la tête, dénonçons une source de tant de problèmes en laissant la parole à Joseph Stiglitz, prix "Nobel" d'économie, qui souhaite que soit enfin rejeté : «*l'argument traditionnel en faveur de l'indépendance des banques centrales selon lequel on ne peut pas confier aux politiques la conduite des politiques monétaire et macro-économique... car la politique macro-économique ne peut jamais être séparée de la politique... Ces décisions fondamentales ne peuvent pas être confiées à des technocrates, surtout lorsqu'ils font passer les intérêts d'une partie de la société au-dessus de ceux du reste de la population*».

Marie-Louise et Jean-Pierre.

Alors que l'allocation universelle n'a généralement pas bonne presse en France, ni à gauche, ni à droite, son instauration est très débattue dans de nombreux pays.

Et elle gagne du terrain :

Vers un revenu garanti

Le calendrier de réunions, discussions, publications et études en diverses langues dont rend compte régulièrement l'association BIEN¹ (que nous avons contribué à créer en 1986 et dont nous avons souvent parlé dans ces colonnes) témoigne de l'intérêt grandissant manifesté hors de France pour ces propositions.

UN RÉSEAU TRÈS ACTIF

Au cours de l'année 2005, par exemple, le 4ème congrès du réseau américain BIEN a débattu à New-York, du 4 au 6 Mars, du droit à la sécurité économique ; le 25 avril, le réseau argentin a été présenté publiquement à Buenos Aires; du 7 au 9 octobre, s'est tenu à Vienne le congrès national du réseau autrichien; les 20 et 21 octobre, le 5ème symposium sur le revenu de base a eu lieu à Valence, en Espagne; puis à Barcelone, pendant deux semaines, du 2 au 17 novembre, se sont déroulés des séminaires sur la "Charte des nouveaux droits humains"; le réseau argentin BIEN a tenu son congrès national, de nouveau à Buenos Aires, le 5 novembre; trois semaines avant celui, à Berlin, du réseau allemand; enfin le 12 décembre, une conférence-débat sur le revenu de base de citoyenneté était organisée à Barcelone.

Le congrès de Vienne mérite d'être souligné, d'abord parce qu'il présente la spécificité d'avoir été organisé à la fois par le réseau BIEN autrichien, par le réseau BIEN allemand, par les Verts, par Attac-Autriche et par Attac-Allemagne, collaboration qui surprendrait bien des membres d'Attac-France ...s'ils le savaient !

Venant surtout d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse, plus de 300 personnes ont été ainsi rassemblées pendant deux jours pleins, y compris en soirées dans de célèbres cafés de Vienne transformés en cafés philosophiques.

La coordinatrice du congrès, Margit Appel, souligne dans son introduction les vertus libératrices du revenu garanti, spécialement pour les femmes : elle montra que le progrès technologique permet de supprimer graduellement du travail humain, et que puisque la notion de "plein emploi" n'est désormais plus viable, il faut instaurer un revenu de base inconditionnel le plus élevé possible. Puis Harold Rhein, du syndicat des chômeurs allemands, expliqua comment l'idée de revenu de base était apparue dans le débat public allemand comme une alternative au plein emploi.

Tant au cours des sessions plénières que pendant les sessions parallèles, ce congrès n'a pas masqué quelques questions épineuses récurrentes telles que : «pourquoi les syndicats n'appuient-ils pas cette proposition qui, au moins à première vue, semble renfor-

cer leur pouvoir de négociation?» ou bien : «y a-t-il un risque que des personnes non employées voient dans l'attribution d'un revenu de base inconditionnel la preuve que la société n'a pas besoin d'eux ?»

Soulignons d'autres nouveautés. D'abord la vitesse avec laquelle s'est répandue, très récemment, en Allemagne et en Autriche, l'idée d'un revenu de base inconditionnel. Puis le fait qu'aux élections de septembre 2005 trois militants de BIEN (dont la fondatrice du réseau allemand) ont été élus au Parlement fédéral. Ensuite que ce congrès a vu la participation très active des représentants des mouvements de chômeurs. Enfin que les presses nationales autrichienne et allemande en ont fait de bons comptes-rendus : le quotidien autrichien *Die Presse* lui a consacré deux pages, et son titre de *Une* rapportait les propos suivants du maire socialiste de Vienne : «après les prochaines élections municipales (imminentes), je confirmerai mon grand intérêt pour un système de revenu de base inconditionnel, parce que les systèmes actuels d'assistance sociale, familiale, etc. sont opaques, ce ne sont que des relents d'un caritativisme dépassé».

Les militants de BIEN ne se bornent plus à débattre, en spécialistes, dans leurs congrès, des

1. BIEN = Basic Income Earth Network. Notons que, confirmant son récent caractère mondial, le prochain Congrès de BIEN se tiendra au Cap, en Afrique du Sud, du 2 au 4 novembre 2006.

MAURICIENS

Ne manquez pas le livre de photos de son île que va faire paraître en mars 2006, sous le titre *Mauriciens*, notre ami et collaborateur, le photographe YVES PITCHEN.

À sa manière, en noir et blanc, il plante d'abord le décor de rêve qu'est l'île Maurice, plage, soleil et mer; avant de nous conduire à l'intérieur du pays. Au sens propre, car on quitte la côte. Et aussi au sens figuré, car il présente les habitants par une série de portraits. Des portraits de gens de maison, qui, en général, sont noirs et des portraits de gens à la maison, qui, en général, sont blancs.

Puis il montre des événements. Des réceptions et diverses fêtes, où les races se retrouvent... sans trop se mélanger.

Ensuite le propos se tend, mais sans verser dans la caricature, quand dans les coulisses où les touristes ne vont pas, le photographe amène à reconsidérer certains "clichés" et autres idées reçues.

Ce beau livre de 120 pages, au format 25X25 cm sera vendu en librairie 45 euros, TTC. Mais il est possible de l'obtenir au prix de 35 euros + frais de port, par souscription avant le 30 janvier.

Il faut pour cela passer commande auprès de l'éditeur, Quo Vadis Éditions, (ISBN 2-9600394-9-1) et l'envoyer à Michel Husson, avenue Besme 103, B1190 Bruxelles, Belgique.

De luxueux exemplaires numérotés sont également disponibles par souscription.

Adresse internet de l'éditeur : www.quovadisedition.be

Téléfax : 32 (0) 234 48782.

● ● ● mérites d'un revenu de base. Maintenant ils recourent aussi à des actions politiques. Par exemple, au Brésil, début 2004, à l'initiative du sénateur E. Suplicy (devenu vice-président de BIEN), le président Lula a promulgué la loi n°10.835 instituant un revenu de base de citoyenneté. Elle devait commencer à être mise en application au cours de l'année 2005, mais à notre connaissance, ce ne fut pas le cas...

En Catalogne, trois députés (Gauche Républicaine catalane, Vert, et Parti socialiste ouvrier de Catalogne) ont déposé au Parlement Espagnol, en février 2005, un projet de loi instaurant un revenu de base. Il n'a pas encore été débattu.

Et en France ?... Un quotidien, *Libération*, a publié le 10 novembre dernier un numéro spécial intitulé "*Trente idées pour réveiller la gauche*" dans lequel, après une introduction par P. Van Parijs, un débat s'ouvrait sur le revenu de base tel que le proposent d'une part Yoland Bresson² et, d'autre part Yann Moulier-Boutang³ qui, plus sérieusement, estime que son montant devrait être au moins de 1.000 euros.

Hors de France, de nombreuses publications tournent autour de ce sujet. Citons le fascicule publié par Attac-Allemagne sous le titre *Un revenu de base inconditionnel* et destiné à animer le débat dans la gauche allemande (devenue très réceptive à cette idée); et surtout l'article⁴ particulièrement intéressant de Jean-Marc Ferry, professeur à l'université libre de Bruxelles.

AU DELÀ DU REVENU DE BASE

J-M Ferry défend le principe d'inconditionnalité du droit à un revenu de base universel, qu'il appelle Revenu primaire inconditionnel (RPI). Il montre que ce revenu viendrait même renforcer le droit au travail en favorisant le développement d'un secteur quaternaire d'activités autonomes et personnelles.

D'un point de vue systématique, il justifie d'abord le financement de ce RPI *au regard du passé* par le fait que le capital accumulé par le travail des générations antérieures procure un "avantage de civilisation", avantage immense dont le bénéfice revient à tous, et sûrement pas aux seuls actifs. Il serait donc logique à son avis que le RPI soit financé par un prélèvement sur les entreprises, puisque pour celles-ci le RPI est une manne sans laquelle elles seraient privées d'un débouché intérieur garanti.

Et il justifie aussi le financement du RPI *au regard de l'avenir* : car par ce versement le système économique ne rembourse pas une dette, il ouvre plutôt un crédit. Le RPI ne doit pas être vu seulement comme *un revenu social* mais aussi comme un *investissement économique* pour l'essor d'un *secteur quaternaire d'activités*.

J-M Ferry précise en effet qu'il ne milite pas pour le RPI "en soi", mais avec des objectifs d'intégration et de participation, qui devraient se concrétiser dans un secteur d'activités dites

2. comme si Y. Bresson allait au secours de la gauche...!! Voir GR 1048, novembre 2004, p.6.

3. Y. Moulier-Boutang, est professeur à l'Université de Bretagne Sud, et directeur de la revue *Multitudes*.

4. "*Le principe redistributif en question : instaurer un droit au revenu*" Sécurité sociale CHSS 4/2005, "*Justice sociale, éthique et pratique*", Office fédéral des assurances sociales Berne, juillet 2005, pp.197-205.

Une monnaie de consommation ?

C'est le moyen pour les États de retrouver leur souveraineté monétaire, leur complète indépendance financière, la maîtrise de leurs décisions dans tous les domaines.

Associée à un service social propre à satisfaire l'essentiel des besoins de la population et à pourvoir au bon fonctionnement des institutions, une monnaie de consommation joue le rôle d'une monnaie-matière à usages polyvalents, s'effaçant après son usage. Les ouvertures de crédit en sont le support. Celles-ci épousent, empiriquement, le flux des valeurs d'offre qui en constituent le gage (prix dissociés des coûts).

Dès lors, la production s'ordonne, non plus en fonction du profit (celui-ci est éradiqué), mais selon le niveau des approvision-

nements matériellement et techniquement prévisibles (matières premières, équipements, énergie, emplois qualifiés).

Croissance et richesses s'expriment alors en termes de volumes physiques de biens et de services mis à la disposition des consommateurs et des entreprises.

Les nostalgiques du franc, du mark, de la lire et autres, pourront retrouver leurs anciens repères, rien ne s'opposant à rétablir les anciennes dénominations monétaires en matière de prix et de revenus. L'Euro n'aura été qu'une parenthèse dans un processus aboutissant inéluctablement à la nécessité d'une toute autre révolution monétaire.

À voir aujourd'hui la confusion des palabres autour des problèmes de sociétés réputés insolubles (agriculture, dette publi-

que, chômage, insécurité), on doit conclure qu'il est temps de tourner la page. Finissons-en avec cette Europe-là, avec ses gigantesques transferts dictés par une nuée de lobbies.

Finissons-en avec cette mondialisation à la sauce libérale visant à libérer le profit de toutes les réglementations qui lui font obstacle.

Abordons sans tarder l'examen d'un projet de société, d'un système monétairement innovant articulé sur une monnaie de consommation, clef d'un changement radical de civilisation répondant aux vœux d'une énorme majorité.

Si toutefois la démocratie a encore un sens...

Henri Muller.

“quaternaires”, c’est-à-dire dans des activités qui peuvent tout aussi bien relever de l’agriculture, de l’industrie ou des services, que de l’artisanat ou du commerce de détail.

Mais pour que ce double objectif soit atteint, le simple versement d’une allocation universelle comme revenu de citoyenneté ne suffit pas, il faut en plus un puissant accompagnement politique.

Il va même plus loin en affirmant que l’instauration d’un revenu primaire inconditionnel ne servirait à rien sans une lutte énergique contre l’illettrisme, au sens large. Il pense qu’une telle nouveauté ne peut pas réussir sans la sauvegarde de ce “fonds propre” que sont les ressources culturelles de la société. À ses yeux l’éducation constitue donc la base première, absolument nécessaire, mais il faut y ajouter une mise en “service social” des nouvelles technologies, celles qui composent la “société de l’information”, afin que les expériences nouvelles servent aussi à l’apprentissage social.

UN GRAND PAS EN AVANT

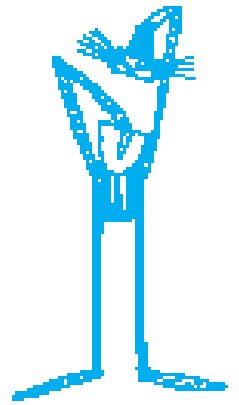
Un peu dans le même ordre d’idées Jacques Attali et Vincent Champain viennent de publier une étude⁵ dans laquelle ils proposent de reconnaître que «se former et chercher un emploi constituent une activité socialement utile qui mérite un statut sous la forme d’un contrat d’évolution avec tous les attributs d’un contrat de travail : rémunération,

protection sociale, encadrement et débouché professionnel». Selon ces auteurs, le nombre réel de chômeurs n’était pas de 2,4 millions (en juin 2005), comme prétendent les statistiques officielles, mais s’élevait à 4,6 millions, comme ils le démontrent, il faudrait donc un quart de siècle pour parvenir au plein emploi avec les mesures actuelles.

Alors que «considérer la recherche d’emploi comme une activité reviendrait à supprimer le chômage, c’est-à-dire à fournir à chaque demandeur un employeur qui ait la charge d’encadrer sa démarche et de rémunérer son activité – travail, formation, recherche ou création d’emploi [...] La création de ce contrat entraînerait un changement en profondeur de nos politiques sociales en permettant de supprimer le chômage en cinq ans. Son coût ne dépasserait pas celui des programmes récents de baisses d’impôts, avec un effet nettement plus dynamique sur le pouvoir d’achat, la croissance, le niveau de qualification, d’innovation et de cohésion sociale».

Cette proposition d’Attali et Champain consiste finalement à faire assurer le rôle “d’employeur en dernier ressort” à la collectivité, c’est-à-dire à pousser la société à prendre à sa charge les conséquences de ses propres dysfonctionnements (ici le chômage), plutôt que les laisser à la charge des individus.

Jean-Pierre Mon.



5. “Activité, emploi et recherche d’emploi : changer de paradigme pour supprimer le chômage”, note électronique de la Fondation Jean Jaurès n°15.

L’écrivain suisse Jean Ziegler s’est attaqué dans ses ouvrages au capitalisme suisse, par exemple dans “Une Suisse au-dessus de tout soupçon” et plus récemment dans “L’Empire de la honte”, dont Paul Vincent a rendu compte dans ces colonnes en juin dernier. Il lui signale ici un cas qui montre à quels autres abus conduit aussi le système dont il a dénoncé d’autres méfaits :

Lettre à Jean Ziegler

Cher Monsieur,

... Je suis heureux de la haute mission que vous avez maintenant aux Nations Unies, mais je crains que cela ne vous laisse pas beaucoup de temps pour vous intéresser au menu fretin du capitalisme suisse.

Je vous signale quand même que j’ai été amené à m’occuper des agissements de SFR S.A. à Fribourg, spécialisée dans la récupération des métaux précieux, qui fait du télémarketing par l’intermédiaire d’une filiale française “Universal Phoning”. Cette société utilise à mi-temps des étudiantes venant de différents pays et qui doivent y prospecter dans leur langue tous les bijoutiers dont on leur remet la liste. Les conditions de leur contrat d’embauche sont absolument ahurissantes : il mentionne comme objectifs qu’elles doivent donner au moins 135 appels pendant leurs quatre heures de travail journalières (moins de deux minutes par appel) et obtenir au moins un rendez-vous par heure pour les équipes qui travaillent sur le terrain. Ces cadences semblent antinómicas avec un travail d’argumentation pour obtenir des rendez-vous, mais il paraît qu’elles y parviennent. Ce qui est encore plus contradictoire, c’est d’attirer les candidates avec des contrats à durée indéterminée, alors qu’à ces cadences il est évident que l’on aura vite fait le tour de tous les bijoutiers. Qu’à cela ne tienne, lorsque l’on n’en aura plus besoin, on les virera sous n’importe quel prétexte. Le cas dont j’ai été amené à m’occuper (l’affaire est en cours aux Prud’hommes) est celui d’une Thaïlandaise à qui l’on a interdit le 15 juillet l’entrée de son bureau, avec mise en route d’une procédure de licenciement, au prétexte qu’elle n’était pas venue travailler le 14 juillet et que le 14 juillet n’est pas férié en Thaïlande. Après licenciement, elles ont en outre une clause de non concurrence de cinq ans sans compensation, ce qui est heureusement illégal et impossible à faire appliquer. Si par hasard vous aviez quelque information qui pût nous servir contre ces énergumènes, je vous en serais reconnaissant.

Recevez, Cher Monsieur, l’assurance de mes sentiments les meilleurs.

Paul Vincent.

«*J'ai retrouvé dans mes archives, nous écrit Gerard-Henri Brissé, le canevas que j'avais préparé pour mon interview sur FR3, réalisée le 7 décembre 1985 par mon confrère et ami Jean-Claude Courdy. Je n'ai pu m'empêcher de l'extraire de la poubelle, destination ordinaire de mes écrits passés, car ce texte n'a pas pris une ride en vingt ans. Deux personnalités de la scène politique, MM. Chirac et Fabius, étaient déjà présents. Rien ne semble avoir évolué malgré le temps*». Son actualité est en effet brûlante, qu'on en juge :

Assumer l'avenir

QUESTION À G-H BRISSÉ : *Comme bon nombre de nos compatriotes, vous êtes insatisfait des propositions sur l'emploi avancées par MM. Fabius et Chirac ?*

RÉPONSE DE G-H BRISSÉ : Le débat Fabius-Chirac n'a pas apporté d'éclaircissements notables sur la politique de lutte contre le chômage. Les deux partenaires ont certes évoqué la révolution technologique en cours, M.Fabius pour confirmer les trois volets de sa politique au triple niveau de la formation, de la recherche et de l'investissement, M.Chirac pour réaffirmer les notions de libre concurrence, de dénationalisation et de flexibilité de l'emploi.

Mais le problème de l'avenir des prestations sociales et des retraites a été complètement escamoté; la question posée à deux reprises avec insistance par Pierre-Luc Séguillon est demeurée sans réponse.

Q : *Autrement dit, c'est toute la politique des revenus qui a été éludée.*

R : Il y a dans ce pays, quoiqu'on en dise, de plus en plus de chômeurs, de "nouveaux pauvres", alors que dans d'autres domaines nous sommes en pleine crise de surproduction et que le gaspillage bat son plein.

Or les démarches de charité publique organisées par l'État, les communes et les organisations caritatives ne peuvent suffire à tout. Cela nous fait penser à un arrosoir qui fuit; au lieu de colmater les trous, voire de s'enquérir d'un arrosoir neuf, on remet de plus en plus d'eau; mais le réservoir des prestations sociales finit par s'épuiser. Les caisses de l'UNEDIC, de la Sécurité Sociale, de nos retraites, doivent être remplies à coups de cotisations nouvelles. On ne peut poursuivre indéfiniment dans cette voie.

Q : *Il est bien évident que l'on est amené à distribuer de plus en plus largement des revenus indépendamment du travail...*

R : La révolution technologique a pour effet de remplacer les hommes par des machines. Il y a certes des emplois qui se créent, mais ils exigent des niveaux de formation générale et de qualification professionnelle de plus en plus élevés.

En contrepartie, tous ceux qui ont servi depuis des générations dans des industries de main d'œuvre et n'ont à louer que la force de leurs bras, se trouvent exclus de la société nouvelle. Ils constituent une imposante armée de parias.

La révolution industrielle du début du XXème siècle avait entraîné un colossal transfert de main d'œuvre du secteur rural aux activités industrielles concentrées dans les villes. La révolution technologique en cours supprime les emplois industriels, mais les transferts ne se font plus. Le tertiaire lui-même, espoir des années 60, se ferme.

En même temps, la clientèle privilégiée des organisations syndicales, salariés des usines et des bureaux, s'effiloche. On peut s'efforcer de dénoncer le mouvement, voire de le freiner, mais ce combat d'arrière-garde est perdu d'avance.

Par le biais des indemnités de chômage ou de solidarité, des allocations de sécurité sociale, des retraites et pré-retraites, on est amené aujourd'hui à distribuer une masse de plus en plus considérable de revenus qui ne sont plus directement liés au travail. Ce n'est pas là une évolution occasionnelle, limitée dans le temps, mais un mouvement structurel à long terme, dont il faut tirer toutes les conséquences. Il devient donc urgent de redéfinir une politique globale des revenus.

Q : *De quelle manière ?*

R : Jusqu'à présent, on a saupoudré les revenus au petit bonheur la chance, en fonction des nécessités du moment ou des groupes de pression existants.

Ce faisant, on n'a fait que multiplier les inégalités flagrantes, dans l'espace et dans le temps. Inégalités devant le chômage, les impôts, les retraites, la formation. Le résultat en est un effroyable gâchis de ressources et d'énergies humaines.

Une seule certitude: il est clair que l'effectif des producteurs va décroissant, alors que s'amplifie la cohorte des consommateurs insatisfaits.

Depuis des siècles, l'humanité n'a survécu qu'en économie de pénurie. La révolution technologique, en multipliant les virtualités de productivité, nous fait entrer de plein fouet dans la société d'abondance, qui, faute d'une maîtrise plus affinée d'une économie des besoins, engendre un énorme gaspillage, très préjudiciable au maintien d'un environnement salubre. Il est grand temps d'en tirer les leçons.

Le remède consiste, selon nous, à injecter dans le circuit monétaire une monnaie de consommation non thésaurisable, c'est-à-dire qu'elle ne sert qu'à acquérir des biens ou des services de grande consommation, disponibles sur le marché. Sa valeur ne peut être jaugée en pourcentage de l'actuel SMIC, mais par référence au volume disponible, réel ou potentiel à court terme, de ces biens ou services. Ce n'est pas plus compliqué à gérer, à l'échelle des régions, qu'une banque alimentaire ou un hypermarché ! Chaque citoyen-consommateur bénéficierait ainsi d'un revenu social garanti, accessible par une carte de crédit spécifique, et couvrant ses besoins fondamentaux.

Q : *Peut-on allouer ainsi à tous un revenu social garanti sans contrepartie ?*

R : La contrepartie du revenu social garanti serait bien évidemment l'exigence de service social, tant au niveau

des personnes que des collectivités. Il n'est certes pas question d'instaurer une nouvelle variante de travail obligatoire ! Mais, sur la base du revenu social garanti, ouvert à tous de la naissance à la mort, comme l'avait fort bien entrevu Jacques Duboin, les notions telles que le partage des tâches, la réduction des horaires de travail, l'extension et la répartition des travaux d'utilité publique, la multiplication des filières de formation, de perfectionnement professionnel, d'accomplissement personnel, prennent tout leur sens et peuvent être développés dans l'intérêt de tous. Chacun, du plus jeune âge au crépuscule de sa vie active, doit pouvoir trouver dans la société dans laquelle il vit la place qui lui revient en fonction de ses talents et de l'évolution de ses connaissances et de l'expérience acquise.

Dans cette perspective, les trois objectifs de formation, de recherche, d'investissement, préconisés par le Premier ministre, peuvent atteindre leur pleine efficacité.

Q : *Autrement dit, vous souhaitez la création d'un nouveau revenu de base accessible à l'ensemble des citoyens ?*

R : En quelque sorte, mais sous réserve que ce pouvoir d'achat complémentaire ne se substitue pas pour autant au système fort complexe de prestations sociales auquel les organisations syndicales demeurent très attachées. Il doit apporter un "plus", un complément progressif aux revenus déjà existants. Il doit apparaître comme une dimension nouvelle, économique et sociale, donnée aux Droits de l'Homme et du Citoyen, au devoir de solidarité nationale. La contrepartie en est une liberté nouvelle accordée à la personne, à toutes les personnes. Et c'est la raison pour laquelle cette révolution si profitable à tous, en adéquation avec les exigences de notre époque, bouscule tant d'intérêts acquis.

C'est pourquoi une certaine prudence est requise dans l'énoncé de ce projet. En effet, si la monnaie de consommation ne permet l'acquisition que d'un nombre limité de services et de produits, si elle est perçue comme une réduction du pouvoir d'achat du consommateur, dont elle limite la liberté de choix, elle sera considérée par une majorité de citoyens comme une entrave plutôt que comme un progrès.

Q : *Cette relance de la consommation ne risque-t-elle pas de réactiver l'inflation ?*

R : Absolument pas si un choix judicieux porte sur des produits ou services ciblés faisant peu appel à l'importation.

Nous en attendons par contre une relance sélective de la consommation. Mais pour atteindre cet objectif, il apparaît nécessaire de libérer les entreprises (en particulier les PME artisanales et familiales) des charges fiscales et administratives qui étouffent ou découragent toutes les initiatives. Il est urgent de dépénaliser le travail, d'encourager par des mesures d'ordre fiscal ou l'ouverture à des prêts bonifiés, les bénéfices réinvestis dans l'entreprise, plutôt que d'allouer des aides financières ou autres, ruineuses pour la collectivité, à des créations d'emplois chimériques ou à des investissements hypothétiques dont on sait très bien que l'État ou les collectivités territoriales n'ont pas les moyens d'assurer un suivi ou des contrôles efficaces.

La révolution apporte une chance inespérée à l'essor

des petites et moyennes entreprises que l'on peut implanter à peu près n'importe où car elles ne sont plus tributaires comme autrefois des sources d'énergies ou de la difficulté de faire passer l'information.

Encore conviendrait-il que nous donnions un nouveau souffle à la décentralisation et à la régionalisation. Nous plaçons depuis longtemps pour une France fédérale, avec une douzaine de régions, solidement ancrée à une Europe confédérale des peuples, antidote de cette Europe technocratique que l'on veut nous imposer aujourd'hui. Les assemblées régionales devraient accueillir les organisations professionnelles et syndicales, les associations familiales, caritatives et de consommateurs, les organismes à vocation écologique. Il n'est pas normal que ces dernières ne disposent que d'un strapontin au Conseil Économique et Social, assemblée purement consultative.

La régionalisation s'est réduite à un mauvais replâtrage des orientations antérieures... tracées depuis 1956 ! Le découpage des régions (trop nombreuses) demeure très artificiel. À l'intérieur des régions, les compétences territoriales (Chambres de Commerce et d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers, Universités, Inspection du Travail, ANPE, INSEE, Datar, Académies, et j'en passe...) se chevauchent et souvent se doublonnent, de telle sorte qu'au sein d'un même bassin d'emploi, il est pratiquement impossible d'élaborer des statistiques fiables et de coordonner des plans d'action. Les financements interviennent à un quadruple niveau: l'État, la Région, le Département, la Commune, sans que l'on sache exactement, notamment par une entorse permanente à la règle des cumuls, qui fait quoi, qui contrôle et coordonne qui, selon la dominante politicienne du moment.

L'élection des conseillers régionaux au suffrage universel aurait pu constituer l'amorce d'une réforme du Sénat, reportée aux calendes grecques. Il n'est pas normal que des organisations représentant les forces vives de la nation soient sous-représentées. La démarche démocratique du référendum local ou régional d'initiative populaire sur des sujets précis, est restée dans les tiroirs.

Q : *La politique de nationalisations a fait place au "ni-ni" ?*

R : Les nationalisations, occasion inespérée de promouvoir une restructuration en profondeur et sur le long terme de nos grandes entreprises nationales, se sont fourvoyées dans les dérives de l'étatisation et de l'autogestion. On ne sait pas bien ce qu'englobe concrètement ce dernier concept prétendument importé d'expériences réalisées au sein des régimes socialistes de Yougoslavie et d'Algérie. S'agit-il d'une prétention des salariés de prendre en main la gestion de leurs entreprises ? Ou de l'entreprise à s'autogérer ? L'autogestion ne pouvait avoir de sens sans la définition préalable d'un contenu précis: selon nous, associer, par le jeu de la participation à la gestion et de l'intéressement aux bénéfices tous les acteurs concernés: collectivités territoriales et investisseurs publics ou privés; fournisseurs en amont et clientèle ou usagers en aval; salariés, tous représentés et réunis à part égale au sein du Conseil d'administration. C'était aussi une liberté de gestion face au seul État, allouée aux entreprises nationalisées. En place de cette orientation, on s'est fourvoyé dans de coûteuses opérations d'étatisation dans lesquelles le contribuable s'est vu imposer le paie-

ment de confortables indemnités aux anciens actionnaires lesquels, au bout du compte, ont pu récupérer leurs biens au centuple par le jeu des privatisations intervenues entre-temps...

Et l'investissement productif tant vanté en haut lieu cède le pas à la spéculation à court terme, notre agriculture foute le camp sous les coups de boutoir des contingents, et autres quotas et montants compensatoires, tandis que des hordes de sous-consommateurs piaffent au pied de montagnes de lait, de beurre, de viande et autres... accumulés sous les donjons de "Bruxelles".

Le résultat en est un désintérêt croissant des citoyens, en particulier les jeunes, pour la chose publique et l'engagement politique, et la marginalisation des forces vives du pays. Les organisations syndicales n'ont pas mesuré l'ampleur de la révolution technologique à l'aune de ses retombées sociales. Elles se sont repliées frileusement sur des slogans de revendications traditionnels et des idéologies surannées. Elles se sont fourvoyées dans les pulsions contradictoires d'un clientélisme en voie d'étiollement, en s'appuyant sur des quarterons de militants en voie de disparition. Un nouveau quart-monde est né, un lumpenprolétariat a fait irruption, et il est dangereusement marginalisé et inorganisé.

Q : Existe-t-il un avenir pour un modèle socialiste "à la française" ?

R : Nous ne croyons pas plus aux vertus d'un ultra-libéralisme concurrentiel, qui ne fait que consacrer la loi de la jungle, qu'à un collectivisme simplificateur et contraignant où l'individu perdrait son âme. Le socialisme apparaît comme la recherche permanente de structures permettant le libre épanouissement de la personne, de toutes les personnes, dans le cadre d'une économie de besoins et d'une société aussi harmonisée que possible. À notre humble avis, la Gauche a raté sa révolution culturelle. Le laxisme généralisé, le mercantilisme promu en règle de vie, la publicité faite autour d'une prétendue libération des mœurs qui débouche sur la dislocation du milieu familial et l'usage dégradant de la drogue [...] font le lit douillet des idéologies d'extrême-droite, qui exploitent outrageusement la nécessité d'un retour à l'ordre social, à la "normalité", à la "morale", à la "sécurité" [...]

Les citoyens de ce pays-ci étant assoiffés de renouveau culturel, d'ambition révolutionnaire, de justice, de paix, de dignité, la France mitterrandienne ne leur a offert que des réformettes à courte vue, une sous-culture d'importation, la montée du chômage et de l'insécurité, la baisse du niveau de vie, l'affadissement de la presse d'opinion, la promotion de la caste des marchands et des adeptes de la triche, la primauté d'une idéologie surfaite et dépassée sans idéal convergent, un programme inapplicable et largement inappliqué, une équipe divisée, perclue d'ambitions particulières, en bref, un effroyable gâchis d'énergies et de talents.

Qui, dans ce mercaptan politicien, pourra encore croire à l'efficacité de ce "socialisme à la française", fût-il servi à la sauce démocratique ? Les partis de gauche ont-ils tiré les leçons de leurs dérives et de leur incapacité morbide à promouvoir durablement une société nouvelle ? Je me surprends à en douter !

Je positive !!

par Paul Vincent

C'était la devise inventée par Carrefour, c'est devenu celle de l'UMP. Trouver des côtés positifs à la colonisation. Pourquoi pas ?

On peut en trouver pour tout.

Du lycée Saint-Louis où il était interne en 1918, Antoine de Saint-Exupéry écrivait à sa mère après un bombardement meurtrier sur Paris : «...d'un autre côté le résultat a été merveilleux : ça a plus remonté le moral qu'une grande victoire. Les gens qui commençaient à devenir pacifistes et trouver stupide de continuer la guerre ont brusquement changé. Rien de tel que d'entendre le canon, les mitrailleuses et le bruit des bombes.

Ça guérit de la neurasthénie de guerre qui envahissait peu à peu les civils. Que les boches reviennent encore une fois et il n'y aura à Paris que les ardents patriotes. Impossible de vous donner les détails sur les dégâts et sur les morts, ma lettre ne passerait pas. »

Lui, il n'était pas envahi par la neurasthénie et la guerre ne semblait pas trop lui manquer. C'est ainsi que dans une précédente lettre à sa mère il annonce être invité à la Comédie-Française par la duchesse de Vendôme, une soirée en prévision de laquelle il avait déjà demandé qu'elle lui envoie de l'argent, ayant besoin de s'acheter un chapeau melon*.

Le 15 janvier 1941, les cardinaux et évêques de France écrivaient au pape Pie XII leur version consolante de la défaite et de l'occupation hitlérienne du pays : «Déjà les fruits de salut s'annoncent : bien des âmes s'ouvrent à la lumière divine; les leçons providentielles de l'épreuve commencent d'apparaître aux regards d'hommes avertis; certaines données essentielles de la morale éternelle sont officiellement restituées... »

Le 28 février 1941, le pape adressait à ses "chers fils" sa réponse qui commençait ainsi : «La lettre que vous Nous avez adressée pour Nous faire part de vos sentiments, de vos espérances, de vos résolutions en ce moment où la main de Dieu s'appesantit sur votre chère patrie...», dans laquelle le père Jean Cardonnel voit une regrettable confusion entre la main de Dieu et le bras d'Hitler. Mais l'Eglise savait positiver**.

Comment aussi refuser d'admettre qu'en Alsace-Lorraine, plus justement appelée aujourd'hui Alsace-Moselle, l'occupation allemande de 1870 à 1918, puis de 1940 à 1944, ait eu des côtés positifs, alors que sa population reste fidèlement attachée aux institutions qu'elle tient de Bismarck, les jugeant préférables au modèle social français ?

Alors, soyons raisonnables et recherchons les aspects positifs qui existent en toute chose, y compris bien sûr dans le gouvernement actuel.

* - Antoine de Saint-Exupéry, *Lettres à sa mère*, Gallimard, 1984, (édition folio en 2003).

** - Père Jean Cardonnel, *J'accuse l'Eglise*, Calmann-Lévy, 1996.

C'est précisément cet auteur cité par P.Vincent, Jean Cardonnel, qui contribua pour beaucoup à l'animation et à la réflexion du colloque de Mulhouse :

“Monnaies et solidarités”

Le colloque organisé conjointement par l'Université de Haute Alsace et la Maison de la Citoyenneté Mondiale, s'est tenu en même temps qu'un forum citoyen transfrontalier, du 16 au 19 novembre derniers. Plus d'une centaine de personnes y ont activement participé, dont une bonne douzaine d'étudiants en “Économie sociale et solidaire”, qui en feront la synthèse dans le cadre de leur master.

La séance plénière donna d'abord la parole à six intervenants chargés de situer les débats.

Le premier fut le théologien JEAN CARDONNEL. Il invita l'auditoire, avec autant d'énergie que d'humour, à refuser d'admettre les idées fausses «*sous le seul prétexte qu'elles ont la vie dure*».



Pour lui nous dit-il, deux choses sont importantes, l'amitié et l'égalité entre les personnes, ce qu'il exprime en ces termes : «*je suis compatriote de tous les étrangers et contemporain de tous les siècles*». Il ressent tellement l'inégalité comme un mal qu'il pense que le rapport de pouvoir peut «*ressembler à une nostalgie de l'esclavage*» et il cite à ce propos Lincoln disant «*si l'esclavage n'est pas un mal, le mal n'existe pas*». Ce Dominicain, entré dans les Ordres à 16 ans, n'hésite pas à déclarer : «*Dieu me donne la main en me disant que nous sommes tous les deux égaux et moi je commettrais le péché d'origine en refusant et en lui disant : Majesté, je suis à vos ordres*» !

HÉLOÏSA PRIMAVERA prit ensuite la parole pour évoquer les systèmes de troc que la population argentine a imaginés et développés pour survivre à la crise financière qui l'a ruinée en 2001. On a compris combien cette expérience a fait prendre conscience à Héloïsa de l'importance des problèmes que pose la création monétaire quand celle-ci ne résulte pas de décisions prises par la population elle-même (et elle a promis d'exposer ceci à nos lecteurs).

CÉLINA WHITAKER présenta ensuite le projet SOL (que nos lecteurs ont découvert par un article GR 1035, p.8, en août 2003) et qui débute l'an prochain, à titre expérimental, dans



trois régions : le Nord, la Bretagne et l'Île de France.

J'eus ensuite la parole et dis ceci :

«Comme Jean Cardonnel nous a invités, avec tant de conviction, à cesser d'admettre de fausses vérités sous prétexte qu'elles ont la vie dure, je vais commencer par revenir sur au moins deux d'entre elles concernant la monnaie.

«La première est de croire que c'est l'État qui la fabrique. «Car la seule monnaie légale, ce sont les pièces et les billets, et elle ne constitue que 15 % environ de la monnaie utilisée, donc pas grand'chose. Or ces “espèces”, qui ne servent qu'à des achats de faibles montants ou à échapper au fisc, ne sont ni créées par l'État, ni sur ordre du gouvernement, mais sur décision et sur l'ordre des Banques centrales, qui ne sont pas des institutions gouvernementales, qui ne sont pas dirigées par des élus et qui n'ont de compte à rendre à personne, pas même au gouvernement. Et puisque Jean Cardonnel évoquait l'inscription “in God we trust” figurant sur les dollars, en la traduisant par «*nous trustons en Dieu*», je vais caricaturer à mon tour cette inscription en «*in gold we trust*», soit «*nous croyons en l'or*», pour rappeler qu'à l'origine un billet représentait effectivement de l'or, parce qu'il était le reçu d'une vraie masse d'or, contre laquelle il pouvait à tout moment être échangé. Certains y croient encore... alors qu'il y a belle lurette que ce n'est plus vrai !

«Même si on peut la faire remonter à des millénaires, l'origine des billets de banque actuels est l'insécurité qu'il y avait à transporter des pièces d'or sur les routes au Moyen âge. Au XVIIème siècle, les voyageurs anglais les confiaient aux orfèvres de la Cité de Londres, en se faisant remettre un reçu qui les assurait de pouvoir les récupérer quand bon leur semblerait, moyennant paiement d'un droit de garde fort justifié. Puis ces reçus furent utilisés comme moyens de paiement parce que la population prit l'habitude de les accepter pour deux raisons simples : ils étaient moins lourds que les pièces et on pouvait à tout moment les rééchanger contre l'or déposé. Or les orfèvres eurent vite fait de s'apercevoir que leurs clients ne venaient jamais réclamer tous en même temps l'or qu'ils avaient en dépôt. Ils en conclurent qu'ils pouvaient sans trop de danger prendre le risque de signer beaucoup plus de reçus qu'ils n'avaient d'or dans leurs coffres, et ils utilisèrent de tels reçus “à découvrir” pour leurs propres achats... D'où la génération spontanée de billets de banque, clones multiples du reçu d'un seul dépôt. L'intérêt de cette monnaie est considérable... pour celui qui la met en circulation puisqu'il lui suffit d'inscrire quelques signes sur des morceaux de papier pour, en les écoulant sur le marché, acquérir des marchandises bien réelles. C'est ce qu'ont compris tous les faux-monnayeurs depuis longtemps ! (Et Héloïsa vient de rapporter qu'un problème du même genre s'est posé en Argentine avec l'argent des réseaux de troc).

«N'importe quelle banque fabriquant alors ses billets, le risque est vite apparu, surtout en période de troubles, de voir le public venir réclamer son or en échange de ces billets trop nombreux : s'il s'apercevait que leur convertibi-

● ● ● lité prétendue est un leurre, et s'il perdait confiance dans le système bancaire, ce serait la fin de la profession.... Alors pour pouvoir continuer, certains banquiers obtinrent de leur souverain, contre de l'or qu'ils détenaient, qu'il interdise aux autres de faire comme eux. Le groupe de banquiers ayant obtenu ce privilège dans un pays donné prit le nom de Banque centrale du pays, Banque de France, Banque d'Angleterre, Banque fédérale aux États-Unis, etc.

«Voilà pour la monnaie "légale". Qu'en est-il de la plus grande partie, 85 %, de la monnaie qui circule ? C'est de la monnaie bancaire et celle-ci n'est que jeux d'écritures. Elle se transfère d'un compte à l'autre par des chèques ou des ordres de virement informatisés. Comment est-elle créée ? Beaucoup de gens sont persuadés que les banques ne prêtent aux uns que les économies que d'autres clients leur confient. Si c'était vrai, elles seraient loin d'être aussi prospères ! Mais c'est faux. Elles ont en effet le droit de créer ex nihilo, c'est-à-dire d'ouvrir beaucoup plus de crédits qu'elles n'ont de dépôts, il leur est simplement exigé par la Banque centrale de garder une certaine "couverture", une garantie suffisante pour satisfaire les clients qui veulent être payés en argent liquide. Bien entendu, lorsque leurs emprunteurs remboursent leurs dettes, le crédit correspondant est annulé, de sorte que la masse monétaire en circulation ne grossit que des crédits en cours.

«Ainsi quand on dit que l'argent est rare, il faut bien préciser qu'il n'est rare que pour... les pauvres, ceux qui d'ailleurs ne manipulent guère que la monnaie légale. Mais il est loin d'être rare pour les gros clients des banques, qui peuvent ouvrir pour eux les crédits qu'ils demandent. Celles-ci profitent doublement de ce privilège, car non seulement elles en exigent un intérêt, mais en plus elles choisissent qui va être aidé par ces crédits. «• L'exigence d'intérêts a une conséquence évidente, c'est que les emprunteurs sont obligés de faire du profit. En d'autres termes, la création de monnaie bancaire contre intérêt oriente l'activité économique vers le profit, et c'est la croissance obligée, imposée quelles qu'en soient les conséquences, humaines ou environnementales.

«• Le fait qu'elles choisissent qui va être aidé par ces prêts confère aux banques une importance décisive sur le développement. Alors qu'elles sont toutes privatisées, ce choix leur donne un pouvoir essentiel, celui de décider quels sont les secteurs qui seront développés, en d'autres termes, de décider de l'avenir économique. Comment peut-on alors dire qu'on est en démocratie ? Car j'en arrive à ce qui est le comble : l'État s'est interdit à lui-même l'usage de cette façon de créer la monnaie ! Alors qu'il pourrait l'employer dans l'intérêt général, il en a abandonné le privilège aux banques pour qu'elles s'en servent en vue de leurs seuls intérêts privés !

«Ainsi, contrairement à ce que beaucoup de gens semblent croire, cette monnaie ne tombe pas du ciel en quantité limitée, avec laquelle il faudrait se débrouiller. Dès lors qu'aucune limite matérielle ne fixe son montant total depuis qu'elle ne représente plus une certaine quantité d'or, il devient essentiel de pouvoir décider quelle quantité il faut en créer, au profit de qui et pour quoi en faire. Je pense donc que dans un colloque intitulé

"Monnaie et Solidarités", après s'être mis d'accord pour définir ce qu'on entend par "société solidaire", il faudrait repenser la création monétaire : comment peut-elle ouvrir à tous, sans exclusion, l'accès aux richesses qui sont produites solidairement. Il importe de réfléchir à toutes les conséquences de cette monnaie bancaire qui est créée contre intérêt et pour favoriser certains intérêts. De comprendre que c'est imposer une croissance économique qui n'est plus soutenable. La conclusion qui s'impose, à mon avis, est que la monnaie ne doit être qu'un pouvoir d'achat. Donc que sa masse doit être l'équivalent du prix de ce qui est à vendre. Autrement dit, que la monnaie doit être créée et annulée au même rythme que les produits de consommation.

«Pour amorcer les débats, j'avance qu'il me semble que pour bâtir une société solidaire il ne faut pas la construire sur l'échange marchand. Qu'il faut dépasser le donnant-donnant, c'est-à-dire la loi "œil pour œil, dent pour dent", et reconnaître que celui qui vient d'ouvrir ses yeux au monde, de même que celui qui a perdu ses dents, ont tout à recevoir des autres. Or tous ceux qui n'ont pas encore appris à développer leurs ressources personnelles, plus tous ceux qui les ont presque épuisées, forment déjà ensemble plus de la moitié de la population, et cette proportion ira en augmentant. Une société qui se prétend solidaire se doit donc de prendre en compte les besoins de cette large moitié qui ne produit pas, et de partager aussi avec eux ce que produisent les actifs.

«Autre sujet de réflexion : la façon dont se fait aujourd'hui la production des biens. Il faut reconnaître qu'il est devenu impossible de mesurer la contribution de chacun dans la production de l'ensemble. Elle ne se mesure même pas en temps, tellement les tâches sont facilitées par les techniques mises au point par les générations passées. La participation de chacun dépend d'une foule de conditions, elle résulte de toute sa personnalité, et celle-ci tient à son passé, à son entourage présent, aux connaissances dont il a héritées et à celles dont il a fait l'expérience, etc. Il faut reconnaître toutes les formes de participation, et aussi admettre qu'on puisse avoir besoin de prendre un "congé sabatique". Donc même la production est une œuvre solidaire, à laquelle chacun doit participer, bien sûr, mais ni toute sa vie, ni à plein temps. «En conclusion, dans une société solidaire la monnaie ne doit avoir qu'une seule fonction, permettre l'achat des produits disponibles, et elle doit être répartie entre tous, actifs ou pas. En outre il importe que les décisions économiques essentielles, celles qui concernent ce qui doit être produit, en quelle quantité et par quels moyens, ne soient plus imposées par on ne sait quel pouvoir occulte. C'est à la société elle-même d'en décider.

«C'est cette organisation démocratique de l'économie, reposant sur la répartition et sur la participation, que nous appelons économie distributive. Elle permet d'évoquer de l'échangisme étroit et qui a fait son temps, vers une société de citoyens solidaires et co-responsables.»

*

Cette intervention fut suivie par celles de **HANS OLBRICH**, journaliste allemand, et d'**ISIDORE WALIMANN**, sociologue de l'université de Bâle.

Les assistants furent ensuite invités à poser des questions, dont nous n'avons pas le texte. J'ai toutefois noté

que l'un d'eux s'est dit convaincu que sa banque ne pouvait pas ouvrir plus de crédits qu'elle n'avait en dépôt, à quoi un de ses voisins répondit par ce commentaire : «les banquiers se sont émancipés, faisons-en autant !!» Le lendemain de nombreux ateliers de travail furent organisés, qui occupèrent toute la journée.

Ils réunirent les participants autour de 9 thèmes :

1. Monnaies sociales et solidaires,
2. Le troc en Argentine,
3. Culture et éducation populaire,
4. Monnaie et revenu d'existence,
5. Une Économie distributive au service de l'homme,
6. Salariat ? Travail rémunéré ? À quel prix ?,
7. Le cheminement vers un revenu d'existence,
8. Peut-on vivre avec les minima sociaux ?,
9. Utilisation éthique de l'argent.



À l'issue de ces ateliers, il était demandé à leurs animateurs de répondre à un questionnaire précis, afin de laisser des traces de leurs conclusions pour que les sociologues les analysent afin d'en tirer "la substantifique moelle". Les organisateurs ayant bien voulu nous envoyer copie de ces réponses, les voici, "brutes de décoffrage" et presque en vrac :

La première de ces questions était : Quels sont les mots ou phrases qui résument le mieux l'essentiel des réflexions de votre atelier ? Réponses : «solidarité et droits de l'homme. Remise en question de ce qui est présenté comme des vérités absolues. Éducation populaire, importance de l'accompagnement humain. L'utopie peut devenir réalité, la réalité qu'on nous inflige peut être utopie. Il faut faire évoluer le système. Vivre en démocratie, c'est s'ouvrir aux autres. La solidarité horizontale est facile, il faut travailler à la solidarité verticale. Synthèse : il ne s'agit pas d'organiser la charité ni de porter un modèle, mais d'inciter chacun à être acteur de sa vie, membre de la société».

La question : Pourquoi agissons-nous ? a reçu les réponses suivantes : «Pour avoir plus de liberté dans les choix de notre vie. Liberté, choix, égalité. Nous ne sommes pas des objets mais des citoyens. Importance que les gens soient auteurs d'un projet, que chacun y trouve sa place. Nous voulons que l'humanité se prenne en main, décide de s'organiser et pas qu'elle se laisse conditionner. Nous sentons qu'il faut faire vite. Nous ne croyons plus que les politiciens

aient un autre idéal que leur ambition personnelle».

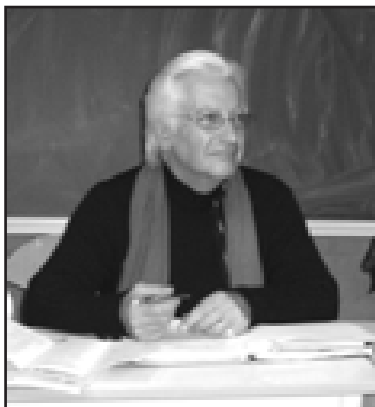
Enfin dans les réponses à la question : Quelles démarches, attitudes, outils...? on trouve : «Dépasser la peur d'entreprendre et le manque de confiance en soi, fuir les séductions de la facilité, se sentir solidaires. La participation de tous est possible par la diffusion des idées, la prise de contacts, la création d'un groupe. Donner la parole à chacun. Retourner au sens premier des choses, être en cercle. De la pratique, de la pratique, de la pratique. L'écoute est déjà une action et une méthode de travail qui vise à valoriser l'individu. Utiliser les outils de la communication numérique. Avoir des supports culturels tels que théâtre, vidéo, musique. Le spectacle vivant, les artistes plasticiens, la culture traditionnelle. Incrire ses projets dans la durée». Les obstacles cités sont : «Les hiérarchisations et les conflits de pouvoir. Notre héritage culturel. Le manque d'information, la confiscation du

débat public, la pensée unique. Il faut éviter de dire "estime-toi heureux...". L'esprit de soumission qui règne dans beaucoup de structures».

Citons pour finir des conclusions plus spécifiques qu'ont tirées certains ateliers en fonction du thème qui leur était propre : Celui consacré à l'utilisation éthique de l'argent pose la question : «est-ce que même les financements "éthiques" ne servent pas de simple bonne conscience, d'alibi?».

Dans les conclusions des ateliers ayant l'économie distributive pour thème, on trouve comme phrases résumant l'essentiel : «La nécessité de faire évoluer le système. Le fait que l'ED tient compte de l'état actuel des choses et oriente la capacité de production vers un but humain et non vers le profit. Que la monnaie devienne un moyen d'acquiescer le nécessaire au lieu d'être un outil de spéculation. Que l'ED permette à l'homme de reprendre en main l'organisation de sa vie». Les participants à l'un d'eux concluent qu'ils «agissent au nom des principes et valeurs que prétend défendre le capitalisme, mais qu'ils doutent de la réalité de l'ED, qu'ils sont incrédules... sur la "bonté" humaine», et ceux de l'autre atelier déclarent qu'ils «agissent pour supprimer les situations d'exclusions, et que les actions locales ou individuelles aident à prendre conscience de cette nécessité. Que leur démarche consiste à dépasser les frilosités et la peur de manquer qui paralysent les gens et qui sont entretenues par les décideurs actuels. Qu'ils refusent de croire que "on ne peut rien faire"». Les ateliers ayant pris pour thème le travail et le salariat disent que «la démarche à faire consiste à créer une économie alternative, fonder des coopératives, aller vers un revenu d'existence», mais que «les obstacles sont le maintien des mentalités, qu'il faut transformer le système parce qu'ils ne couvrent plus assez les risques sociaux, que le frein est le capitalisme, l'ignorance, l'indifférence et le fatalisme».

Marie-Louise Duboin.



L'âme de ce colloque, qui est aussi celle de la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse, ROGER WINTERHALTER, nous adresse, en cadeau de Noël, le message suivant :

UN CHARLOT QUI PASSE, ET... QUI RACONTE UNE HISTOIRE

En ce temps-là, il était une fois, c'est ainsi que commencent certaines histoires. La mienne n'est pas très nouvelle, elle a été racontée des milliers de fois et... pourtant personne ou si peu de gens, ne semblent l'avoir comprise.

Cette histoire remonte à plus de 2.000 ans. C'est loin, très loin. À l'époque, un petit enfant était venu au monde, dans une grotte, certains disent que c'était dans une étable, mais je crois bien que c'était dans une grotte. D'ailleurs, peu importe, l'essentiel n'est pas là, l'essentiel c'est qu'il est né dans la pauvreté. Ses parents, des voyageurs qui étaient de passage, avaient frappé à toutes les portes, personne ne leur avait ouvert (il n'y avait pas de 115 en ce temps-là).

Ils n'avaient apparemment rien, ils étaient pauvres et... pourtant je crois qu'ils avaient en eux beaucoup de richesses et notamment une richesse inestimable, qu'on appelle la richesse du cœur. Cette richesse-là, ils ne l'ont pas gardée pour eux, ils l'ont transmise à leur petit enfant, à leur fils. Et... ce fils l'a transmise à son tour, à celles et ceux qu'il a rencontrés tout au long de sa route. Certains sont allés jusqu'à le suivre, d'autres l'ont quitté ou trahi. Cela arrive, me direz-vous, c'est l'histoire.

Son discours était simple :

Il disait qu'il faut partager l'avoir, le savoir et le pouvoir.

Il disait qu'il ne faut pas accumuler les biens matériels.

Il disait qu'il ne suffit pas de se pencher sur le malheur des autres,
et qu'il faut aussi les aider à se mettre debout.

Il disait des choses étonnantes, simples mais vraies.

Et... il le disait tellement fort que les sourds se mirent à entendre sa voix, que les aveugles ouvraient les yeux sur l'injustice, que les estropiés se mirent à marcher vers la justice et la liberté, que certains ont appris à partager leur pain, à le démultiplier et... à manger à leur faim.

C'était beau, c'était... il y a 2.000 ans ...

D'autres que lui ont repris son discours, mais... Mais ils n'ont pas toujours été entendus. Leur discours a même parfois été détourné, récupéré, et pourtant, aujourd'hui encore, ... on en entend certains échos.

Car, figurez-vous, AUJOURD'HUI ENCORE, IL Y A DES HOMMES, DES FEMMES, DES ENFANTS QUI ONT FAIM, QUI N'ONT PAS DE TOIT, PAS DE REVENU OU SI PEU, ET PAS DE TRAVAIL.

Certains viennent d'ailleurs, on les appelle les étrangers, ils n'ont pas de papiers.

Toutes et tous espèrent, croient qu'UN AUTRE MONDE EST NON SEULEMENT NÉCESSAIRE, MAIS POSSIBLE.

Mais ça, me direz-vous, c'est une autre histoire.

Le père Noël, celui qu'on voit devant les magasins remplis de marchandises de toutes sortes, ne nous raconte pas ce genre d'histoire ; il nous invite à consommer, à consommer, à consommer.

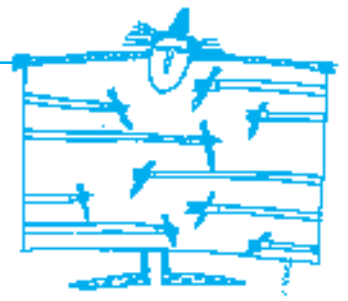
Et... tant pis pour celles et ceux qui ne peuvent pas.

Ce n'est qu'un charlot qui raconte cette histoire-là. Un charlot qui passe. Un inconnu qu'on aura vite oublié.

Et si c'était vrai ? Si cette histoire-là était notre histoire ? Si tous ensemble, nous apprenions à partager nos joies et nos peines, notre pauvreté et notre richesse, nos espoirs et nos angoisses, nos diversités et nos ressemblances ?... Le bonheur serait peut-être pour aujourd'hui !

Alors... permettez au charlot que je suis de vous souhaiter un joyeux Noël !

Roger Winterhalter.



À PROPOS DE LA CRÉATION DE LA MONNAIE

J'ai en effet remarqué que la majorité des gens (et même certains employés de banque) pensent que l'argent prêté par les banques aux uns provient des placements des autres.

Pour ma part, j'étais de ceux-là, jusqu'au jour où j'ai appris par la GR que cet argent prêté par la banque est de l'argent créé.

Difficile d'en convaincre les gens auxquels j'ai posé la question. Un petit livre expliquant clairement ce processus, avec de nombreux exemples, serait très utile.

Car pour moi subsistent quelques zones d'ombre.

Par exemple, je suppose que cette création de monnaie n'est pas illimitée. Dans ce cas, quels sont les critères qui limitent l'émission ? Il faut dire que je n'ai jamais vu une banque refuser un prêt du moment qu'elle est sûre que le demandeur pourra rembourser.

D'autre part, je n'ai pas bien compris le fait que lorsqu'un prêt est remboursé, la somme créée lors du prêt est de l'argent mort.

Un exemple vécu : j'avais contracté dernièrement un prêt de 1.000 euros à 5 % pour un an. Au bout de cette période, j'ai envoyé à la banque 1.000 euros, somme prêtée, + 50 euros d'intérêts, soit un chèque de 1.050 euros. Ce chèque a été bien entendu encaissé et ma dette annulée. J'aurais éventuellement pu régler cette somme en billets de banque, et pourquoi pas en louis d'or. Mais qu'est devenue cette somme bel et bien encaissée ?? D'après la GR, c'est de l'argent mort. Qu'entend-on par argent mort ? Je serais tenté de croire que cette somme a enrichi la banque de 1.050 euros, car pour moi ce n'est pas de l'argent que j'ai créé à partir de rien, mais de l'argent que j'ai gagné et que la banque a encaissé.

Je suppose qu'argent mort signifie argent détruit. Mais comment est-il détruit ?

S'il s'agit d'un chèque, donc d'une écriture, il suffirait d'un coup de crayon pour rayer la somme.

Mais dans le cas où j'aurais remboursé le prêt en billets de banque, je vois mal la banque détruire les dits billets, encore moins si j'avais utilisé des louis d'or.

R.C., Entraygues sur Truyère.

RÉPONSE. Sur l'utilité du petit livre évoqué, nous sommes tellement d'accord que j'en ai rédigé un, mais son édition, par un éditeur assez connu pour pouvoir en faire une large diffusion, est depuis plus d'un an, toujours en suspens... !

Vous avez bien vu où se situe le problème essentiel : il n'y a PAS de limite physique, objective, à la monnaie bancaire, du simple fait qu'on peut écrire n'importe quel chiffre dans un registre ou un ordinateur. Sans évoquer toute l'histoire, rappelons que cette facilité a conduit à certains abus qui ont alerté l'opinion à plusieurs reprises. Les clients des banques, doutant de pouvoir récupérer leurs avoirs, se précipitaient alors aux guichets pour réclamer leur dû. Ce qui entraînait la faillite des banques qui n'avaient pas de quoi payer en

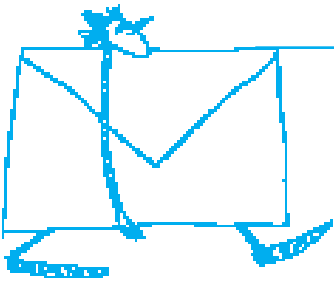
monnaie fiduciaire tous les avoirs des comptes de leurs clients. C'est ainsi qu'au cours des années 1930, par exemple, il y a eu des centaines de banques mises en faillite aux États-Unis.

C'est la crainte que ces abus, que ces paniques et ces faillites se reproduisent, qui a suscité, par exemple, l'obligation faite aux banques de déposer, sur leur compte courant que tient la Banque centrale, une certaine réserve. Si le taux de couverture, qui fixe à chaque banque le montant de cette réserve, était par exemple de 10 %, une banque dont le montant de son compte à la Banque centrale était de 1 milliard ne pouvait ouvrir "que" 10 milliards de crédits. Pour ouvrir un 11ème milliard, elle devait se procurer cent millions de monnaie légale de plus, par exemple auprès de la Banque centrale, en échange de titres de créances qu'elle avait au préalable en dépôt. Depuis l'an dernier, même cette obligation a été allégée, sous la pression des grandes banques américaines, qui sont désormais libres d'estimer elles-mêmes leur taux de couverture, en évaluant les risques qu'elles prennent. Vous dites n'avoir jamais vu une banque refuser un prêt du moment qu'elle est sûre de pouvoir être remboursée. En fait, une banque ne peut jamais en être "sûre", elle ne peut qu'estimer la probabilité pour qu'un client soit capable de rembourser, il y a des critères, et des spécialistes dont c'est le métier calculent ces probabilités... Il reste qu'effectivement c'est seulement ce souci de pouvoir être remboursée et aucun autre aspect du prêt qui décide la banque, c'est bien ce vice que nous dénonçons.

Venons-en à l'argent mort en reprenant votre exemple. Dans votre récit vous distinguez les formes sous lesquelles les sommes sont employées, et c'est ce qui vous gêne, parce que ça ne correspond pas à la réalité. Quand la banque vous a ouvert le crédit, elle en a inscrit le montant dans ses comptes. Ce faisant, elle a porté cette somme à l'actif de votre compte chez elle, et vous l'avez utilisée comme bon vous semblait, sous forme de chèques que vous avez remis à des fournisseurs, ou bien pour payer avec votre carte bleue, ou bien encore pour retirer des billets à un distributeur et acheter ce que vous vouliez avec. Ces différentes formes de monnaie sont utilisées indifféremment, quelle que soit la façon dont la somme a été portée à votre compte. Ainsi la monnaie bancaire créée ex nihilo pour votre prêt ne se distingue pas, à l'usage, d'une monnaie qui aurait été inscrite à votre compte parce que vous auriez déposé la somme en billets de banque au guichet. C'est en cela que la monnaie bancaire est une pseudo monnaie, elle a toutes les apparences et elle se prête à tous les usages, exactement comme si son origine était un dépôt réel fait en monnaie légale.

En sens inverse, au moment du remboursement, même indifférence quant à la forme de monnaie utilisée pour rembourser. Vous avez envoyé un chèque, c'est-à-dire que vous avez signé un chèque de 1.050 euros pour le compte de votre banque, mais vous auriez aussi bien pu lui remettre la somme "en liquide" à son guichet (bien qu'un chèque soit exigé au delà d'un certain seuil); par





contre, non, si vous aviez apporté des louis d'or, ils auraient été refusés, parce que l'or n'est plus reconnu comme monnaie.

Donc la forme de la monnaie, espèces ou monnaie bancaire, est indifférente.

Mais maintenant faisons le bilan. Mille euros prêtés, mille euros inscrits à votre compte et que votre banque inscrit à son actif et à son passif. Cet argent vous en disposez, il circule donc. Et vous travaillez pour gagner de quoi le rembourser et payer les intérêts du prêt. Vient l'échéance : mille euros remboursés (sous la forme que vous voulez), c'est mille euros soustraits de votre avoir, mille euros que votre banque déduit de son actif et de son passif, annulant donc dans ses comptes les inscriptions faites lors de l'ouverture du crédit. Voilà pourquoi on dit que ces mille euros sont morts. Mais il reste les intérêts, les 50 euros que vous avez dû trouver et que vous apportez à la banque en plus des mille euros. Ces 50 euros-là, quelle que soit la façon dont vous les avez obtenus et quelle que soit la forme sous laquelle vous les apportez, ne sont pas annulés par la banque, ils rentrent bien sur son compte, ils paient les intérêts qu'elle a exigés pour le service qu'elle est censée vous avoir rendu en inscrivant plusieurs fois la somme dans ses comptes, la moitié des fois avec le signe plus devant, l'autre moitié des fois avec un signe moins devant...

M-L D.

À PROPOS DES 70 ANS DE LA GRANDE RELÈVE

Une copieuse documentation riche en souvenirs pour les anciens militants encore survivants. Le MFA (mouvement Français pour l'abondance) a connu sa belle époque, celle des conférences-débats qui faisaient salles comblées à la Mutualité et ailleurs, même jusqu'au Maroc, à Rabat, à Casablanca. Le mouvement s'est étiolé : il y a peu de nouveaux militants chez les jeunes.

À l'instar des mouvements "ouverts", le MFA n'a pas échappé au "noyautage", aux outrances délibérées

conçues pour saper sa crédibilité, combattre son militantisme. À leur tour, les médias ont, de concert, refusé leur audience, leur caisse de résonance, à des idées monétairement subversives menaçant l'ordre établi, faisant litière des "idées reçues", pain des aréopages conservateurs, gardiens de la loi du profit.

J. Duboin nous a dotés d'un incomparable outil d'analyse critique des systèmes en place. Il a crayonné le schéma du distributisme, laissant ses équipiers imaginer, à leur gré, le mode d'emploi, les directives d'application d'un système à monnaie de consommation. Et chacun de construire son pré-carré, de s'enfermer dans ses propres certitudes, de créer sa propre chapelle ! En dépit de maintes et maintes tentatives, il n'a pas été possible d'unifier les initiatives. Le maigre résultat de tant et tant d'années d'efforts, de travail et de recherches inciterait à renoncer à la tâche de convaincre, à l'action. Internet et ses bloggers ouvriraient-ils une autre voie ? Permettraient-ils de constituer un lobby capable de provoquer l'acte politique qui intronisera l'usage d'une monnaie de consommation, clé d'un changement de civilisation attendu par les innombrables victimes de notre système monétaire, lequel est source de tant et tant de souffrances, de détresses, d'injustices, de gaspillages, d'insécurité, et d'inconséquences les plus flagrantes ?

À cette voie encore peu explorée pourraient se rallier ceux qui voient leur environnement basculer dans la violence, dans l'insécurité généralisée et, demain, dans le chaos socio-économique.

H.M., Guérande.

RÉPONSE. Une information qui incite à penser que vous avez peut-être raison : notre site internet reçoit déjà beaucoup plus de visites que nous avons d'abonnés. Est-ce à dire que nous devrions désormais y consacrer notre temps au lieu de publier ce mensuel ?

À PROPOS D'ARTICLES DE GR 1060

Toutes mes sincères félicitations pour le commentaire autour d'une «OPA géante sur la France». Ce phénomène lié à la mondialisation ne date certes pas d'hier, mais il tend à s'accroître et à devenir inquiétant!

...J'ai lu également avec autant d'intérêt la réflexion signée Roland Poquet sur la nécessité de "ré-enchanter" le socialisme. La formule est belle !

Le drame des banlieues que j'ai exposé sommairement risque de se reproduire prochainement si l'on se contente d'effets d'annonce comme autant de cautères sur des jambes de bois. Le feu couve depuis une vingtaine d'années et il suffit d'observer ce qui se passe dans certains quartiers de Strasbourg au moment de Noël pour en être convaincu. Les provocations verbales d'un dangereux candidat à la magistrature suprême n'ont fait que mettre le feu aux poudres et ont servi de révélateur.

M. de Villepin se démarque de son prédé-

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

M. Huard 2 - P. Le Nin 7 - R. Marlin 7 - J. Ménager 27 - J. Mercier 7 - P. Perruque 14 - Mme Prime 7 - R. Quicroit 12 - Mlle Morilhat 27 - G. Carle 17 - M. Delahaye 7 - M. Doubre 7 - S. Faure 33 - M. Fournier 77 - A. Frangeul 2 - L. Gosset 2 - Y. Gourbeault 3 - R. Guérin 17 - R. Ballaguy 21 - Mme Davrainville 14 - J. Stas 27 - A. Dejoux 2 - R. Gesquière 77 - J. Froget 2 - J. Mesnard 2 - R. Josse 77 - J. Legros 7 - M. Deru 2 - R. Jallifier Verne 2 - C. Savalle 7 - M. Prime 7.- R. Bigot 7. Total 529 euros (Liste arrêtée le 27 décembre 2005)

Merci à tous!

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

cesseur par sa capacité d'initiatives et, l'approche des périodes électorales aidant, par son activisme. Il pille allègrement le programme de la Gauche sur plusieurs points mais il n'a encore "découvert" ni la réforme monétaire par la monnaie de consommation ni le revenu social garanti. J'entends parler ici ou là d'allocation universelle mais il faut bien observer ce que l'on met dedans ! Et toujours aucune mention sur le sort des retraités. Ceux-là aussi sont des citoyens en capacité de mettre un bulletin dans l'urne ; j'ai lu quelque part qu'ils représenteront 40 % de la population en 2020 ! Sans doute cette échéance n'intéresse-t-elle pas M. de Villepin - mais le temps passe si vite !

...Une expérience acquise en matière de politique de l'emploi et de formation professionnelle accroît ma perplexité quant au sens à donner aux statistiques officielles de l'emploi. Outre les mesures énoncées pour radier les "mauvais" chômeurs, je note que les effectifs des bénéficiaires du RMI se sont accrus de 5 %. Ce mouvement ne correspond pas à certains commentaires que l'on peut faire sur une "relance" du "marché" de l'emploi. Il m'est arrivé d'assister dans le passé en préfecture à des commissions d'évaluation du RMI, je sais donc ce dont je parle. Il se trouve que mon interlocutrice n'était autre que Bernadette Malgorn, l'actuelle préfète de région de Bretagne, actuellement aux prises, à Rennes, avec des "ravens" un peu turbulents... La mode était alors aux mesures en faveur de l'emploi — en veux-tu en voilà — dont l'effet de substitution dans les entreprises à des emplois réels n'échappait à personne. Non seulement une vache n'y aurait pas reconnu son veau, tellement elles étaient nombreuses et variées, mais un inspecteur du travail, avec lequel j'entretenais les meilleures relations, ne cessait de m'avouer qu'il était débordé ! De petits malins utilisaient les aides (financières) aux entreprises pour se remplir les poches et globalement, le taux de chômage continuait à s'accroître. Je redoute que la multiplication des dispositions légales que l'on nous pond actuellement à la vitesse d'une poule en chaleur n'aboutisse au même résultat. Et que les Chinois continuent à engranger les bénéfices des délocalisations, aussi longtemps que l'on n'aura pas chez nous dépénalisé l'emploi pour le rendre suffisamment attractif !

Si les profits s'évalent vers les paradis fiscaux et les pays à bas salaires au lieu d'être ré-investis dans l'entreprise, on ne peut pas espérer de frein aux délocalisations et aux "licenciements boursiers" ! C'est à croire que nos dirigeants sont des imbéciles, à moins que leur seule logique ne soit le profit maximum à court terme pour quelques-uns. Je pencherais plutôt pour la seconde solution.

Restons optimistes: nos politiciens empêtrés dans leurs contradictions, qui nous donnent l'impression de beaucoup travailler en "pondant" chaque année des milliers et des milliers de pages de textes de loi finiront bien par trouver au fond des urnes les limites de leurs ambitions. Ils ont déjà reçu plusieurs avertissements sévères mais n'en ont tiré aucune leçon. La chute sera rude. Peut-être alors se trouvera-t-il un petit malin qui "découvrira" enfin au fond d'un tiroir ou d'un ordina-

teur la quintessence de nos propositions !
Merci pour l'accueil réservé à mes modestes cogitations dans les colonnes de La Grande Relève, tribune à laquelle je souhaite une extrême longévité !

G-H B., Vitry-Le-François.

Je viens de terminer la lecture du livre d'Yves Cochet "Pétrole Apocalypse". Très détaillé, argumenté, peut-être un peu technique, mais très édifiant sur ce qui nous attend à l'avenir et j'en recommande la lecture à tous les amis. Ma surprise fut grande quand j'en suis arrivé aux paragraphes traitant des solutions envisageables pour une société de sobriété. J'ai cru relire des pans entiers des "Affranchis de l'An 2000" dans une version toutefois assez pessimiste «d'obligé d'en arriver là», alors que M-L Duboin projette cela en avenir heureux ! Je me suis demandé si Y.Cochet ne s'était pas inspiré des Affranchis, sans en souffler mot bien sûr. Sinon, il est urgent de lui en faire parvenir un exemplaire pour lui démontrer que cela fait plus de vingt ans que le mouvement de la Grande Relève réfléchit sur ces questions.

Je doute qu'un Monsieur comme Yves Cochet, qui a été Ministre sous Jospin, n'ait jamais entendu parler des travaux de Jacques Duboin. Il y a bien quelques allusions à Marx ou Castro, mais c'est tout !

On nous dira bien «ça n'a rien à voir avec vos idées utopistes, il s'agit d'énergie et d'organisation sérieuses !» N'empêche !

S.S. Verrières le Buisson.

Je lis chaque numéro avec grande attention depuis que j'ai découvert votre mensuel de réflexion. Je sens les pesanteurs économiques, sociologiques, culturelles, à vous lire. On ne parle jamais de vous, de Jacques Duboin, alors qu'un de ses textes que vous donniez récemment m'apparaissait comme très actuel. Le ton, les mots choisis, tout restait d'actualité. Malheureusement, que le chemin est long à parcourir... !

Je pense que les démarches d'un Arroutou et sa mission au Congrès 05, ou celle d'un Patrick Viveret, aident à la prise de conscience !

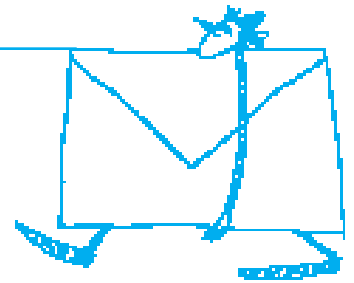
M. A. Celles sur Ource.

Depuis longtemps, je suis abonné à votre journal, que j'approuve pleinement. J'ai participé à la campagne du Non et suis content de sa réussite.

La lecture du courrier de J.C.G. de Toulouse m'a interpellé et j'aurais voulu essayer de l'aider et encourager à poursuivre son action. Ainsi que de S.B. de Vaulx en Velin.

Le cas échéant, si vous avez un lecteur, dans le même cas sur Paris, vous pouvez lui donner mes coordonnées, nous pourrions peut être faire quelque chose ensemble pour améliorer la situation.

R. G. Paris.





L'économie distributive, proposée par J.Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place... mais qui ne travaille pas pour lui !

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles.

Ce "revenu social" est versé en "monnaie de consommation" et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extension et ses perfectionnements) revêt la forme d'un "service social" accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les complète de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car **pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre !**

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **KOU, L'AHURI**
ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE.**
de Jacques Duboin. Un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.
(prix 9,90 euros franco).
- **JACQUES DUBOIN**
Extraits choisis dans son œuvre.
(prix 1 euro franco).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.**
de Marie-Louise Duboin. Un roman qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société. (16,70 euros franco).
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN.**
Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.
(3,80 euros franco).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Résumé en bande dessinée par J.Vignes-Elie.
(3,80 euros franco).
- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple N°984 **MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?** N°989 **RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,** N°992 **L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).**
- Et un résumé de nos thèses, sur deux pages, était présenté dans les N°1022 à 1029.
on peut les commander au journal.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Commission paritaire N° 0408 K 83051 · ISSN : 0398-2076

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER

Impression : ARTIS · Diffusion : NMPP

Adresse postale : BP 108 78115 Le Vésinet Cédex

Téléphone seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures : 01 30 71 58 04

Fax : 01 30 71 93 89

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Site internet : <http://economiedistributive.free.fr>



TARIFS D'ABONNEMENT (11 N° par an)

France (régime intérieur pour la Poste)23 euros.
abonnement de soutien : 14 euros par exemplaire en plus.
DOM25,45 euros.
TOM29 euros.

Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux)27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse)27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis)28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P- M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud)29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**

par chèque bancaire

ou par CCP :

N° de compte 13 402 39 M Paris
références internationales:

IBAN : FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088

BIC : PSSTFRPPPAR